

DOSSIER UNIVERSITAIRE
TRANSFERT DEPART

Changement d'université après autorisation d'inscription dans l'Université d'accueil

① NOM		PRENOM	
N° INES (relevé notes du BAC)		N° étudiant (certificat de scolarité)	
Date naissance		Lieu de naissance	
Adresse		Téléphone	
		Email	

Je sollicite le transfert de mon dossier universitaire

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE Nom et adresse de l'UFR : <u>Mail du contact :</u> ☐ L1/BUT 1 ☐ L2/BUT 2 ☐ L3/BUT 3 ☐ M1 ☐ M2 ☐ Doctorat ☐ Autre, préciser :	Université d'accueil Nom et adresse de l'Université qui a accepté ma candidature : <u>Mail du contact :</u> ☐ L1/BUT1 ☐ L2/BUT 2 ☐ L3/BUT 3 ☐ M1 ☐ M2 ☐ Doctorat ☐ Autre, préciser :
Mention, parcours-type :	Mention, parcours-type :
Année universitaire :	Année universitaire :
Motif du transfert :	Motif du transfert :
QUITUS DE LA BIBLIOTHEQUE : - Soit en ligne https://bu.univ-amu.fr/demander-quitus, document à joindre - Soit en faisant remplir le cadre ci-dessous Le Conservateur de la Bibliothèque Universitaire d'amU certifie que l'étudiant ci-dessus dénommé est quitte de toute obligation vis-à-vis de ses services. Fait à _____ le _____ Cachet de la Bibliothèque et signature :	

Avis

② L'étudiant est quitte de toute : ☐ obligation vis-à-vis de l'Agence Comptable pour les droits d'inscription ☐ obligation vis-à-vis de la Bibliothèque Universitaire (Quitus de la Bibliothèque) ☐ sanction disciplinaire ☐ Avis Favorable ☐ Avis Défavorable Motif en cas de refus : A _____ le _____ Cachet et signature :	③ ☐ Avis Favorable ☐ Avis Défavorable Motif en cas de refus : A _____ le _____ Cachet et signature :
--	---

④ Transmission du dossier universitaire et reversement inter-universitaire des droits d'inscriptions (si en cours d'année universitaire)

Date et signature de l'étudiant :



PAS A PAS POUR L'ADMINISTRATION



(Ne pas imprimer pour l'étudiant)

Dans quel cas utiliser ce document :

- Déménagement en cours d'année
- Changement définitif d'université en cours d'année ou pour une année N+1

- ① L'étudiant renseigne la fiche navette et récupère le quitus de la BU
- ② La scolarité vérifie la régularité de la situation administrative de l'étudiant et émet un avis, elle transmet la fiche navette par email à la scolarité d'accueil
- ③ La scolarité de l'Université d'accueil formule son avis qu'elle retourne par email à la scolarité
- ④ La scolarité édite le dossier universitaire Apogée et le transmet à nouveau avec la fiche navette à la scolarité de l'université d'accueil. L'étudiant peut alors finaliser son inscription dans sa nouvelle université.

La scolarité demande le remboursement inter-universitaire des frais d'inscription (si en cours d'année universitaire) à la DAF qui effectuera ce reversement à l'université d'accueil sous réserve de 23€ aux frais de gestion :

voir [MO-DEVE-2105 Remboursements des droits d'inscription en cas de transfert d'inscription](#)